

REPAS DES CLASSES 2

Le samedi 22 octobre

Pour participer à l'organisation de l'événement, contactez la mairie

AGENDA

- 16-17 juillet Fête de la mi-juillet - Comité des Fêtes
- 23 juillet Escape game et apéro dansé
- 06 août Pique-nique des anciens combattants
- 28 août Comice agricole Tinténiaic
- 02 septembre Inauguration Le Trévériennais
- 18 septembre Rencontre avec les élus
- 15 octobre Repas Anciens Combattants
- 18 octobre Rassemblement de voitures anciennes
- 22 octobre Repas Classes2
- 11 novembre Armistice 1918
- 12 décembre Tournoi d'échecs La Tour Trévériennaise
- 31 décembre Réveillon Comité des Fêtes

CONTENEUR

Suite au constat du manque de stockage et à la demande de plusieurs associations, l'équipe municipale a voté lors du conseil du 13 juin l'acquisition d'un conteneur qui est désormais installé derrière le hangar communal.

NAVETTES ESTIVALES

Comme tous les ans en juillet et en août, les navettes estivales proposées par la communauté de communes reprennent du service les lundis et mardis à Trévérien!

Réservation obligatoire la veille soit sur l'application, sur le site internet : navettes-bretagneromantique.fr ou téléphone au 02 99 45 23 45 . Infos disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.



INVITATION RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Dimanche 18 septembre à 11h30
au bord du canal derrière la mairie
Venez partager votre pique-nique
avec les élus (apéritif offert)

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi.... 09h00-13h00 • Jeudi 14h00-18h30
Mardi ... 09h00-12h00 • Vendredi.09h00-12h00

10, rue de la Forge • 35190 TRÉVÉRIEN
Tel : 02 99 45 60 02 • www.treveren.fr

Mail : mairie-treveren@orange.fr

@MairieDeTreveren

UN NOM POUR L'ÉCOLE

Donner un nom à notre école, c'est donner l'opportunité aux élèves, nos enfants, de s'approprier un peu plus ce lieu familier qui est le leur.

A l'issue de la consultation publique qui s'est déroulée en octobre 2021, un comité consultatif composé d'habitants et d'élèves de l'école a proposé 4 noms au conseil municipal. Les élus du conseil municipal, réunis en assemblée le 6 décembre 2021, ont retenu le nom de « Ecole publique François Pinault » pour l'école de Trévérien. La cérémonie d'inauguration du nom de l'école s'est déroulée en toute simplicité le 2 juin 2022 en présence de M. Pinault et de sa famille. Si ce nom a été plébiscité, c'est avant tout pour saluer l'ancien élève de notre école, et aussi pour son attachement aux valeurs de l'éducation républicaine. C'est ainsi rendre hommage à un enfant du pays et surtout rappeler le rôle essentiel que joue hier, aujourd'hui et demain, l'enseignement public pour l'avenir de nos enfants. C'est prouver que l'égalité des chances existe et que grâce à l'école celle-ci est à portée de tous.



HOMMAGE À M. MICHEL THEBAULT



Monsieur Michel THEBAULT nous a quitté le 4 mai 2022 à l'âge de 90 ans. Né à Trévérien le 19 mars 1932, il reprend la scierie familiale au lieu-dit La Roche dès l'âge de 23 ans en tant qu'exploitant forestier. Il consacrera toute son activité professionnelle au travail du bois jusqu'à sa retraite en 1995. Fortement impliqué dans la vie locale, il fut notamment président de l'USL (Union Sportive du Linon) pendant 10 ans, il aura passé près de 29 années au sein du conseil municipal. Elu conseiller municipal en 1977, il devient 1er adjoint au maire sur 2 mandats de 1983 à 1995 puis maire de Trévérien de 1995 à 2006. Avec son décès, c'est une page de l'histoire de Trévérien qui se tourne. De nombreuses réalisations, signes de l'avancée de la commune vers la modernité, auront vu le jour sous son mandat de maire telles que l'adhésion à la Communauté de communes en 1995, la création d'une classe maternelle en 1996, ouverture du bar-épicerie communal en 1998, l'inauguration de la mairie actuelle en 2002, puis en 2006 la mise en service de la station d'épuration et du réseau d'assainissement qui a permis le développement du bourg d'aujourd'hui. A son épouse Paulette et à son fils Denis ainsi qu'à sa famille et ses amis, nous vous faisons part de notre profonde reconnaissance.

CULTURE

Au programme cet été : Le retour de la fête de la mi-juillet : après deux ans sans édition, le « Comité des Fêtes » nous prépare encore de beaux moments en perspective : feu d'artifice, concours de palet, bal populaire... les **16 et 17 juillet**



L'occasion aussi de profiter de la halte du festival à contre-courant proposé par « de l'art dans les épinards » nouvelle association dans la commune. Différents ateliers seront accessibles sur le bord du canal.

Pour terminer le mois de juillet, venez participer à un escape game familial (résolution d'énigme en groupe) sur le thème du « Tour du monde en 80 jours » suivi d'un apéritif. Ce rendez-vous estival est proposé par la « compagnie Ladaïha » dans le cadre de son projet « moving nature ». Rendez-vous au bord du canal le **samedi 23 juillet à 17h00**. Réservation obligatoire à la mairie.

CENTRE DE LOISIRS : ÉTÉ 2022

Le centre de loisirs est ouvert du vendredi 08 juillet au vendredi 29 juillet et du 22 août au mardi 30 août inclus. Le thème des vacances : l'Amérique latine. À noter : Sortie vélo +6ans le 12 Juillet, rencontre inter-centre le 15 Juillet, sortie Cobac-Parc le 21 Juillet (complet), sortie plage le 26 Juillet, journée structures gonflables le 28 juillet (suppl. 5€), sortie plage le 25 Août. N'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation au 06 17 55 83 52. Mail : animationperiscolairetreveren@gmail.com

Lettre d'information

JUILLET 2022

N°6



le mot du Maire

Chères trévériennaises,
chers trévériennais,

Le contexte sanitaire et géopolitique que nous subissons nous invite à penser et à agir autrement. Il devient vital de combattre la morosité ambiante et reprendre en main le fil de nos vies.

Changer nos habitudes de consommation, faire évoluer nos pratiques, privilégier les liens de proximité, l'entraide et la solidarité, nous avons là l'opportunité de nous reconstruire en résilience pour que les choses ne se répètent pas. Et c'est sur ces petites choses du quotidien qu'il me semble important aujourd'hui de concentrer nos efforts.

Notre bar-épicerie communal Le Trévériennais va renaître bientôt avec Isabelle et Ludovic Plantefeve. Un grand merci à Céline et Julien qui ont œuvré avec dévouement dans ces murs pendant près de 11 ans au service de la population.

La campagne de recensement réalisée en ce début d'année nous confirme une démographie en légère hausse, et ce malgré une part importante de logements vacants. Aussi je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints. Et je remercie bien sincèrement toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter dans la vie de notre commune, les élus et le personnel municipal, mais aussi tous les bénévoles de l'ombre et tous les membres de nos associations locales qui œuvrent et persévèrent pour le bien-vivre ensemble.

N'hésitez pas à interpeller les élus et venir partager avec nous vos idées, nous restons à votre écoute pour construire ensemble le futur de Trévérien.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent. Un bon été à vous.

Vincent MELCION
Maire de Trévérien

RÉ-OUVERTURE DU TRÉVÉRIENNAIS



Depuis le départ de Céline de notre commerce, le bourg semble bien vide... Cette fermeture nous a permis d'engager des travaux de rénovation: électricité, peinture et menuiserie.

Et surtout nous avons la joie de vous annoncer sa réouverture prochaine : **point boulangerie au 1er août et bar-épicerie le 16 août**. Vous aurez alors l'occasion de rencontrer Isabelle et Ludovic, nous arrivant du Nord, qui auront plaisir à vous faire découvrir le Trévériennais sous ses nouvelles couleurs!

Nous leur souhaitons la bienvenue et à bientôt au Trévériennais!

MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Chers habitants de Trévérien,

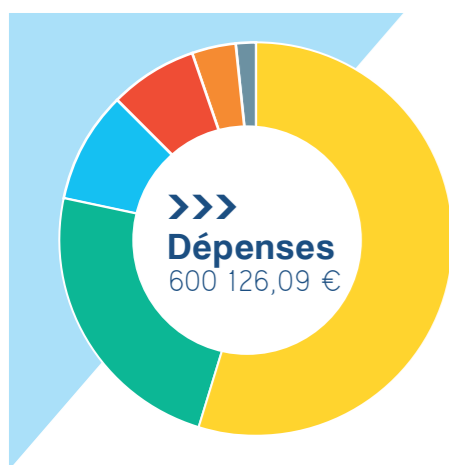
Cette année, un certain nombre de contretemps et imprévus nous ont empêchés de publier à temps le bulletin annuel de notre commune et nous vous présentons toutes nos excuses. Sachez qu'il n'en sera que plus fourni l'année prochaine. De ce fait, nous avons fait le choix de communiquer par une lettre plus conséquente pour y partager les informations les plus importantes. Une seconde lettre du même format suivra au mois de septembre.

Nous vous souhaitons à tous un bel été reposant.

La Commission Communication
Chantal, Sophie, Jérémy, Pauline

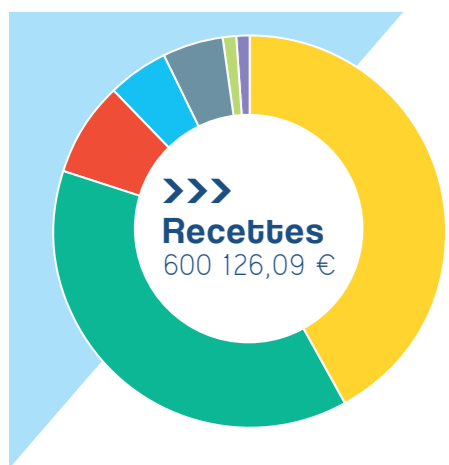


Fonctionnement 2022



47 %	Charges de personnels	285 000,00 €
22 %	Charges à caractère général	131 640,00 €
14 %	Dotations amortissement	81 042,07 €
9 %	Charges de gestion courante	54 478,17 €
5 %	Atténuation de produits	32 205,00 €
3 %	Charges financières	15 110,85 €
0 %	Provisions semi-budgétaires	600,00 €
0 %	Charges spécifiques	50,00 €

Total dépenses fonctionnement..... **600 126,09 €**



42 %	Impositions directes	250 000,00 €
38 %	Dotations et subventions	228 541,00 €
8 %	Produits de gestion courante	51 200,00 €
5 %	Impôts et taxes	29 905,00 €
5 %	Report résultat fonctionnement	29 080,09 €
1 %	Autres produits de gestion	7 500,00 €
1 %	Atténuation de charges	3 800,00 €
0 %	Produits financiers	100,00 €

Total recettes fonctionnement..... **600 126,09 €**

>>> Investissements

Achat matériel mobilier : armoires positives épicerie et salle des fêtes, mobilier extérieur, mobilier salles de classe, TNI et matériel informatique	29 990,00 €
Effacement de réseaux SDE35 : effacement réseaux rue d'Armor et rue des Champonnées, rénovation éclairage impasse de La Fontaine, mâts d'éclairage solaire La Roche et Trénois	41 480,00 €
Documents d'urbanisme : PLUi	1 338,00 €
Salle des fêtes : syphon eaux usées	2 790,00 €
Signalétique	1 500,00 €
Aménagement paysager : Travaux d'aménagements du bas du bourg, réfection peinture voirie, aménagements terrain mairie, plantations	22 070,00 €
Travaux rénovation Bar-Epicerie : Travaux électricité, volets roulants et peinture	39 491,00 €
Aménagement du bourg	58 254,91 €
TOTAL	196 913,91 €

>>> Les chantiers pour 2022

- Enfouissement des réseaux rue des Champonnées et rue d'Armor
- Rénovation de l'éclairage public Impasse de la Fontaine
- Installation de mâts solaires aux arrêts de car de La Roche et Trénois
- Étude opérationnelle d'aménagement du bas du bourg : réduire la vitesse et améliorer la visibilité au carrefour de la rue d'Armor et de la rue de la Forge, et favoriser la liaison piétonne avec le canal.
- Réhabilitation de la zone humide avec le syndicat du Linon
- Création d'un espace jeux petite enfance sur l'espace vert face à l'église
- Aménagement de convivialité au niveau de la mairie
- Aménagement d'une terrasse devant le bar-épicerie
- Programme de voirie à Trénois et Trémegan
- Etude d'aménagement du haut du bourg : définition des axes prioritaires d'aménagement et d'extension urbaine

>>> Subventions associations 2022

ACCA Trévérien	210,00 €
Anciens combattants	210,00 €
APE Les canailles du canal	210,00 €
Club de la Joie de Vivre – Génération mouvement	210,00 €
Comité des Fêtes	750,00 €
La Tour Trévériennaise	210,00 €
De l'Art dans les Epinards	210,00 €
Comice agricole	918,00 €
ADMR	300,00 €
Familles rurales Accueil de loisirs	175,17 €
TOTAL	3403,17 €

>>> Taux d'imposition 2022

TAUX D'IMPOSITION	Base d'imposition prévisionnelle		Taux	Produits estimés	
Taxe d'Habitation (Taux figé)	TH Résidences secondaires	60 661 €	19 %	11 526 €	13 350 €
	TH Logement vacant	9 598 €		1 824 €	
Taxe foncière sur les propriétés bâties		449 700 €	39,90 %	179 430 €	209 310 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		66 400 €	45,00 %	29 880 €	
SOUS TOTAL					222 660 €
Allocations compensatrices	Les pertes de ressources consécutives à des mesures d'exemption, d'exonérations, d'abattements ou de plafonnement décidées par la loi sont compensées par l'Etat.			3 886 €	
Versement coefficient correcteur	Le montant de la TFPB départementale transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource TH perdue par la commune. Un coefficient correcteur, calculé par la Direction Générale des Finances Publiques, permet de neutraliser ces écarts et d'équilibrer les compensations. Il est fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de la TFPB de la commune. Coefficient correcteur pour Trévérien : 1,235491			42 254 €	
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources)					12 405 €
MONTANT TOTAL PREVISIONNEL 2022 AU TITRE DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE					281 205 €